

Consulat Général de France à Tananarive

Demande de Visa de court séjour « conjoint de ressortissant français » (sans établissement)

- Frais de dossier: Gratuit (le livret de famille ou un acte de mariage récent doit être présenté dès l'accueil, ainsi que la <u>copie</u> du passeport ou de la carte d'identité du conjoint français)
- La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier.
- La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa. En outre, des documents supplémentaires à la liste ci-dessous pourraient être demandés.
- Toutes les photocopies doivent être présentées au format A4 et sans agrafes

Rendez-vous : téléphoner au 089100 au moins 3 semaines avant le départ envisagé

Liste des documents à présenter triés dans l'ordre suivant

1	Un formulaire de demande de visa de court séjour dûment rempli et signé : seul le formulaire
	Schengen dernière version sera accepté (en téléchargement sur le site www.ambafrance-mada.org)
2	Passeport électronique unipersonnel ayant encore au minimum 3 mois de validité après la fin du séjour
	en France + deux (2) photocopies des 5 premières pages et de celles où figurent, le cas échéant, le
	dernier visa et les cachets d'entrée et de sortie du territoire français.
3	2 photographies d'identité <u>récentes en couleurs sur fond blanc</u> : 3,5*4,5 cm dont une collée sur le
	formulaire à l'emplacement prévu
4	Justificatif de la nationalité française du conjoint
	 Copie de la carte nationale d'identité sécurisée ou du passeport biométrique
	- ou copie certificat de nationalité française
	 ou copie de l'ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration
5	the state of the s
	- Si résident à Madagascar : copie de la carte consulaire ou du titre de séjour à Madagascar.
	- Si résident en France : copie d'un justificatif du domicile en France (facture EDF, bail, etc.)
6	Preuve du mariage
	Si le mariage a été célébré en France : copie intégrale de l'acte de mariage et du livret de famille ;
	Si le mariage a été célébré à l'étranger : copie de la transcription de l'acte de mariage dans les registres
	de l'état civil consulaire français.
7	= other management du conjent mangale attentant de la communicate de me
8	Attestation de réservation du billet d'avion aller et retour